



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 04941
Numéro SIREN : 444 458 665
Nom ou dénomination : AB BAT

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2017 sous le numéro de dépôt 6680

1

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS AB BAT

32 BD PAUL VAILLANT COUTURIER

Néant

Adresse de l'entreprise

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Numéro SIRET *

44445866500023

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

Exercice N clos le

31122016

Exercice N-1 clos le

31122015

ACTIF

Brut

Amortissements-Provisions

Net

Net

ACTIF IMMOBILISE

Immobilitisations incorporelles

Fonds commercial*

Autres*

Immobilitisations corporelles*

Immobilitisations financieres* (1)

Total I (5)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Clients et comptes rattachés *

Autres * (3)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance *

Total II

Total général (I + II)

110

158 193

112

23 393

134 801

64 534

PASSIF

Exercice N NET

Exercice N-1 NET

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel *

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées*

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres d'artales et artistes vivants)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Provisions réglementées

Total I

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés *

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

180

134 801

64 534

RENVOIS

(1)

Dont immobilisations financieres à moins d'un an

193

800

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2)

Dont créances à plus d'un an

197

(5)

Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

182

11 367

(3)

Dont comptes courants d'associés débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CERTIFICAT DE DEPOT

SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AB BAT		Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015		Néant ☐ *		
A - RESULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215		214				
			intracommunautaires	217		218	269 889	124 212		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	932		1 942		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	270 821		126 154		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	15 548		5 183		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 9 309 - mobilier : - immobilier :)			242	129 871		50 829		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	963	244	2 793		4 095		
	Rémunérations du personnel *				250	66 389		39 892		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	33 568		18 371		
	Dotations aux amortissements *				254	5 937		2 910		
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	322		283	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
		Total des charges d'exploitation (II)				264	254 429		121 562	
		1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	16 392		4 592	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers			(III)	280					
	Produits exceptionnels			(IV)	290			7 500		
	Charges financières			(V)	294	170		63		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	475		7 052	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306					
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	15 748		4 977		
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	15 748	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		475			
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
Divers * ZFA (44. quater decies) dont		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
	Bénéfice col. 1				352	14 252				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS					354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * 19 312 dont imputés sur le résultat :				360			14 252		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS					370					
					372					

* Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe 2033-B-SD2017

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SD

A.B B.A.T

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 7 800 euros
Siège social : 32 Boulevard Paul Vaillant Couturier - 93100 MONTREUIL
R. C. S. BOBIGNY 444 458 665

**DÉCISIONS UNILATÉRALES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 MAI 2017**

L'an deux mille dix sept.
Et le vingt-sept mai,
A dix heures,

I - Il a été préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant et associé unique, propriétaire de la totalité des 400 actions composant l'intégralité du capital social de la Société A.B B.A.T
Monsieur Stevic DALIBORa établi et arrêté le bilan, le compte de résultat et les annexes, de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - L'associé unique a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016,
- approbation des comptes et du rapport de gestion,
- affectation des résultats de l'exercice,
- rémunération éventuelle du Président,
- questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION - approbation des documents
- affectation des résultats

L'associé unique approuve les opérations réalisées au cours de l'exercice, traduites dans les comptes et résumées dans le rapport de gestion, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'il ont été établis et faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 15 748 euros.

Il décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

- au compte "report à nouveau" 15 748 euros,

Total..... 15 748 euros.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'associé unique décide de ne pas effectuer de distribution de dividendes pour cet exercice.

Il rappelle qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION - conventions "Article L.227-10 du Code du Commerce"

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code du Commerce, l'associé unique déclare qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confirme qu'il n'a perçu aucune rémunération nette pour l'exercice 2016 en tant que Président.

Il est précisé qu'aucune cotisations sociales correspondantes ont été prises en charge par la société.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'est à l'ordre du jour.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Stevic DALIBOR

A.B.B.A.T

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 7 800 euros
Siège social : 32 Boulevard Paul Vaillant Couturier - 93100 MONTREUIL.
R. C. S. BOBIGNY 444 458 665

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2016**

En ma qualité de Président de la Société A.B.B.A.T, j'ai, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur.

Les états financiers ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

2 - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Pour situer l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, je donne ci-dessous, les chiffres réalisés par la société, à savoir :

	31/12/2016	31/12/2015
Produits hors taxes.....	268 889	124 212
Autres produits.....	942	1 942
Reprises sur amortissements et provisions.....		
Total des produits.....	270 821	126 154
Achat + variation de stock.....	15 548	5 183
(marchandises et autres approvisionnements)		
MARGE DEGAGEE.....	255 273	120 971
Autres charges d'exploitation.....	238 881	116 379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	16 392	4 592
RÉSULTAT FINANCIER.....	(170)	(63)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	(475)	448
Impôts sur les bénéfices.....	0	0
Résultat net de l'exercice.....	15 748	4 977

3 - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET DEPUIS SA CLÔTURE

Aucun événement significatif ne mérite d'être signalé.

4 - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société poursuivra son effort d'amélioration de la marge et de la productivité en dépit des turbulences financières constatées dans la plupart des économies mondiales.

.../...

5 - DIVERS

La société n'exerce aucune activité significative de recherche et de développement.

La société ne détient aucun titre de participation ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code du Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, non déductibles du résultat fiscal.

6 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes font ressortir un résultat net comptable **bénéficiaire de 15 748 euros** que j'envisage d'affecter de la façon suivante :

- au compte "report à nouveau" **15 748 euros,**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, je n'envisage pas de procéder à aucune distribution de dividendes au titre de cet exercice.

Stevic DALIBOR

